

Jean-Michel MIS
Député de la Loire
Membre de la
Commission des Lois

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : Finale de la coupe de France
Réf: JMM/AT/2020/06/15

Saint-Etienne, le 15 juin 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de solliciter votre bienveillante attention sur la possibilité d'organiser la finale de la coupe de France de football entre l'ASSE et le PSG au Stade de France, en présence du public cet été et à une date compatible avec la limite fixée par l'Union des associations européennes de football (UEFA) pour inscrire le vainqueur en Ligue Europa la saison prochaine.

En effet, suite à la prise de parole du Président de la République ce dimanche 14 juin, et dans l'optique d'éventuelles nouvelles annonces le 22 juin prochain quant à la poursuite des modalités de déconfinement, mais aussi au vu des conséquences économiques et sportives pour le monde footballistique, il serait opportun de pouvoir organiser la finale de la coupe de France entre l'ASSE et le PSG le 1^{er} août prochain, en présence du public.

Les clubs professionnels ont besoin de lisibilité pour organiser au mieux leur activité économique liée à la compétition. Ils doivent anticiper d'ores et déjà la reprise. Ils travaillent d'ailleurs sur un protocole sanitaire d'organisation de rencontres dans une optique de jauge maximale des infrastructures sportives.

Si, à ce jour et jusqu'à fin août, un décret fixe la jauge maximale à 5 000 personnes, il pourrait être envisageable au regard de la configuration du Stade de France de faire remonter cette jauge à 20 000 personnes, soit 5 000 par tribune avec des accès indépendants.

En effet, l'Ile de France est désormais en zone verte. Noël Le Graët, président de la Fédération française de football, a annoncé « espérer organiser cette finale devant du public », et les gestionnaires du Stade de France, de leur côté, sont prêts à opérer les aménagements nécessaires pour l'accueillir.

Par ailleurs, alors que nous traversons une période difficile, il serait de bon augure de permettre aux supporters de retrouver le chemin du stade à l'occasion d'un événement populaire et festif, tout en respectant les consignes sanitaires nécessaires à la sécurité de tous.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande et en espérant une suite favorable afin que les clubs français puissent être engagés en Ligue Europa la saison prochaine, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Bien à vous,

Jean-Michel MIS,
Député de la Loire

Régis JUANICO,
Député de la Loire

Stéphane TESTE,
Député de la Seine-Saint-Denis,
Président de l'Amicale
parlementaire ASSE

Stéphane MAZARS,
Député de l'Aveyron

Agnès FIRMIN LE BODO,
Député de Seine-Maritime